



**DOSSIER D'INSCRIPTION ESPAGNOL**  
**SECTION ENFANTS (à partir de 7 ans)**

Du 18/09/2024 au 08/06/2025  
1,5h/semaine (45 heures)

**ENFANT**

Première inscription

Réinscription

Photo de l'enfant

Nom .....

Prénom .....

Date de naissance .....

Fille

Garçon

**PARENTS**

Père

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone ..... Mail .....

Profession .....

Mère

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone ..... Mail .....

Profession .....

**Personne habilitée à récupérer l'enfant en cas d'absence**

Lien de parenté .....

Nom ..... Prénom .....

Téléphone .....

Choisir le créneau horaire désiré selon le niveau de votre enfant (ne cochez qu'une seule case).

	Samedi	
	9h00 - 10h30	10h30 - 12h00
Espagnol 7 – 10 ans	<input type="checkbox"/>	
Espagnol 11 – 15 ans		<input type="checkbox"/>

### Informations complémentaires

Autorisez votre enfant à rentrer seul à la maison :    Oui                   Non

L'enfant a-t-il déjà suivi des cours d'anglais :            Oui                   Non

Si oui, merci d'indiquer dans quel établissement : .....

L'enfant peut être aidé à faire ses devoirs d'espagnol à la maison par un proche : Oui  Non

Pour quelle raison souhaitez-vous inscrire votre enfant au cours d'espagnol : .....

.....

Merci de nous informer si votre enfant est atteint :

D'une maladie particulière (précisez laquelle et les consignes particulières)

D'allergie(s) alimentaire(s).

.....

.....

Ou si votre enfant porte un dispositif médical :

Lunettes

Appareil auditif

Autre : .....

## Paielement & Remboursement

**Tarif annuel : 490 €**

Mode de paiement :  Chèque(s)  Espèces

- **Chaque paiement doit être versé dans son intégralité dès l'inscription même si celui-ci est échelonné via plusieurs chèques qui seront encaissés au fur et à mesure.**
- **En cas d'annulation durant la période de rétractation légale de 10 jours (à partir de la date d'inscription) les frais d'inscription (72 € par enfant) ne sont pas remboursables.**
- **Aucun remboursement ne sera accordé pour les élèves quittant l'institut de manière volontaire après le délai de rétractation légale de 10 jours (à partir de la date de début des cours).**
- **Les départs motivés par des cas de forces majeures (ex : déménagement lointain) pourront faire l'objet d'un remboursement au prorata temporise des mois restants (1 mois = 1/9 de la cotisation).**
- **Aucun changement de classe ne sera accepté après l'inscription sauf en cas de force majeur (exemple raison médicale)**

### Nota

**Prérequis** : aucun

**Document à fournir avec le présent formulaire :**

- Une photo d'identité de l'enfant
- Le règlement des frais d'inscription
- L'assurance extrascolaire de l'enfant

**Établissement accessible aux personnes en situation d'handicap (PSH)**

Fait à Créteil, le .../.../.....

Signature(s) parent(s) :